



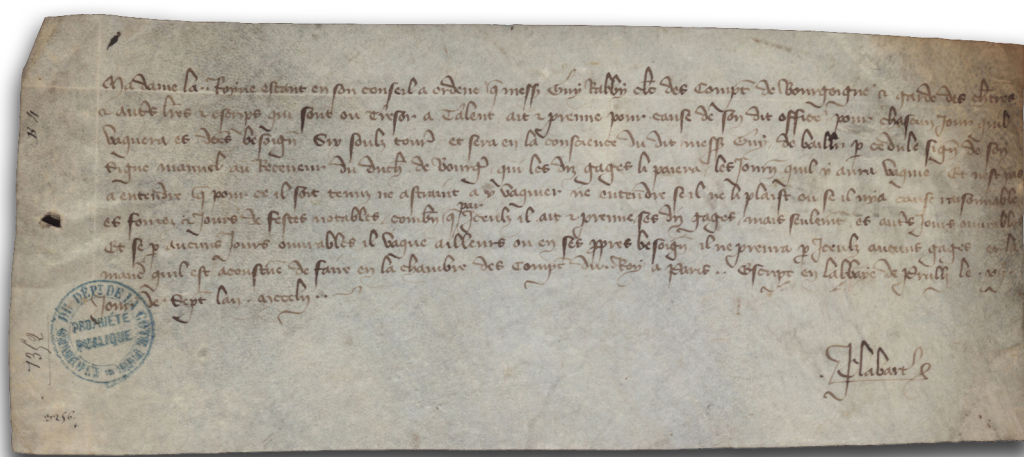
2016-2017

Lecture de documents anciens

Débutant

Document étudié n°2

12 septembre 1352. – Chambre des comptes de Bourgogne
Lettre de Jeanne de Boulogne, mère du duc Philippe 1er de Bourgogne (dit Philippe de Rouvres) et reine de France, fixant les appointements de Guy Rabby, cleric des comptes et garde des chartes du Trésor au château de Talant.



Madame la Roynie estant en son conseil a ordené q(ue) mess(ire) Guy Rabby cl(er)c des compt(es) de Bourgoigne et garde des ch(ar)tres et aut(re)s l(et)res et escrips qui sont ou tresor a Talent ait et prenne pour cause de son dit office pour chascun jour qu'il vaquera es d(i)tes besoign(es) six soulz tour(nois) et sera en la conscience du dit mess(ire) Guy de baill(i)er p(ar) cedule sign(ee) de son signe manuel au receveur du duch(i)er de Bourg(oigne) qui les diz gages li paiera les journ(ees) qu'il y aura vaquié et n'est pas a entendre q(ue) pour ce il soit tenuz ne astraint a y vaquier ne entendre se il ne li plaist ou se il n'y a cause raisonnable es foirez et jours de festes notables combien q(ue) par iceulz il ait et prenne ses diz gages mais seulem(en)t es aut(re)s jours ouvrables et se p(ar) aucuns jours ouvrables il vaque ailleurs ou en ses p(ro)pres besoign(es) il ne prenra p(ar) oceulz aucuns gages en la manie(re) qu'il est acoustu(m)é de faire en la chambre des compt(es) du roy a Paris. Escript en l'abbaye de Prully le XIIle jour de sept(embre) l'an MCCCCLII.